CLUB des Partenaires
FÉDÉRATION DU BTP HAUT-RHIN

PARTENAIRES Mag

N°6
Avril 2022

édito

Le secteur de la rénovation énergétique est porteur. Les aides à la rénovation énergétiques mises en place par le gouvernement font effet de levier pour lever les freins des ménages à l'heure où leur facture énergétique ne fait qu'augmenter. Cependant la complexité de ces aides et les changements réguliers ne favorisent ni leur compréhension, ni leur utilisation. Chaque année la loi de finance vient ajuster les montants et règles d'attribution, dont voici les évolutions et nouveautés pour 2022.

Alignement des plafonds de ressources

Définissant les ménages en situation de précarité énergétique et les ménages modestes pour MaPrimeRénov' et les CEE, entrée en vigueur **pour les devis signés à compter du 1er janvier 2022. Cependant, si vous avez édité les Attestations sur l'Honneur (AH) avec les anciens tableaux de revenus, elles peuvent toujours être utilisées (uniquement pour les devis signés avant le 1er juillet 2022).**

Arrêt de la bonification hors coup de pouce (doublement des primes) pour les ménages très modestes - Entrée en vigueur pour les devis signés à partir du 1er janvier 2022, et les travaux réalisés avant le 30 avril 2022.

Contrôle des travaux

La liste des éléments et documents justificatifs vérifiés lors des contrôles reprend désormais une grande partie des points techniques et des bonnes pratiques de pose exigés par les audits RGE et les fiches CEE. A noter que pour les chaudières biomasses individuelles, les pompes à chaleur air/eau ou eau/eau et les pompes à chaleur hybrides individuelles il faudra, pour les devis signés à partir du 1er avril 2022, rédiger une note de dimensionnement de l'équipement à installer.

Mise à jour des Fiches d'Opérations Standardisées (FOST) isolation suivantes pour une entrée en vigueur le 1er mai 2022 (date de signature du devis) :

- **BAR-EN-102 – Isolation des murs** – Ajout d'une visite technique obligatoire, à réaliser avant édition du devis, et dont la date est à mentionner sur la facture ; Ajout de l'obligation du respect des 7 jours francs entre la date de signature du devis et la date de début des travaux ; Suppression de l'énergie de chauffage dans le calcul de la prime ; Baisse de 50% des primes anciennement « chauffage combustible».
- **BAR-EN-103 – Isolation d'un plancher** – Diminution des primes de l'ordre de 30%

MaPrimeRénov'

Changement des conditions d'éligibilité – Seuls les logements de plus de 15 ans pourront bénéficier de l'aide (hors remplacement d'une ancienne chaudière fonctionnant au fioul ET une dépose de cuve à fioul ajoutée dans la demande de prime, pour lesquelles l'ancienneté est maintenue à 2 ans) ; Le propriétaire s'engage à occuper ou louer son logement à titre de résidence principale dans un délai d'un an à compter de la demande de solde ; La durée minimale d'occupation du logement est fixée à 8 mois par an (au lieu de 6 mois auparavant) ; Le délai de réalisation des travaux est porté à 2 ans - **Entrée en vigueur le 1er janvier 2022**

Votre fédération met à votre disposition un « Guide complet des Aides à la Rénovation Energétique » ainsi qu'un site internet vous permettant de profiter de partenariats pour les CEE (**www.prim3e.fr**). N'hésitez pas à vous rapprocher de votre animateur métier !

DANIEL KOLANEK
Délégué Régional Métiers - FFB Grand Est

SOMMAIRE

p.2 / La garde d'enfants & COVID

p.3 / Paroles de pros Adhérent

p.4 / Interview Partenaire

SATIS JOBS CENTER
• CDI • CDD • INTERIM •

POUR VOTRE RECRUTEMENT, FAITES LE CHOIX DE LA SÉRÉNITÉ !

(PS : c'est simple, il suffit de nous contacter !)

Pour plus d'informations : satis-jobscenter.com

SCANNEZ-MOI

Experts en recrutement, avec **+ de 80 000 CV** qui peuvent à tout moment être déclenchés, nous vous garantissons des profils :

exclusifs
Satis Jobs Center accède à des **profils uniques et certifiés** grâce à une communication quotidienne et une présence massive dans les médias, sur les salons et sur les réseaux sociaux.

+

fidèles
Avec son offre **3 mois de travail = 1 Iphone** **Satis Jobs Center attire** et pousse ses intérimaires à **rester sur des périodes plus longues.**

+

assidus
Avec un service de conciergerie et en aidant à la mobilité de ses intérimaires par le prêt de véhicules et l'aide au passage du permis **Satis Jobs Center s'assure de réduire le taux d'absentéisme.**

hello SATIS ON VOUS REND SERVICE !

Le dossier du mois

La garde d'enfants pendant le Covid

Garde d'enfants pendant la période covid : Activité partielle ou arrêt dérogatoire ?

Face à l'évolution et la diffusion rapide du variant Omicron, la rentrée des classes a été l'occasion de nombreuses surprises pour les parents. En effet, le régime de la garde d'enfants diffère selon que l'enfant doit être gardé à la maison parce qu'il a été reconnu cas contact ou cas positif. L'occasion de faire le point sur les mesures applicables selon les situations.

L'enfant est déclaré cas contact ou sa classe est fermée : le parent bénéficie de l'activité partielle

Lorsque l'enfant est déclaré comme cas contact **par son établissement scolaire**, le parent contraint de le garder à domicile, **bénéficiera de l'activité partielle. Dans cette situation, il basculera dans un régime spécial de prise en charge.** Le taux horaire minimum d'allocation passe à 8.37 euros au 1er janvier 2022 pour cette catégorie de personne (indemnisation par l'employeur sur la même base).

Le parent contraint de garder son enfant de plus de 12 ans non vacciné et isolé car cas contact à risque ne peut pas être pris en charge au titre de l'activité partielle Garde d'Enfant.

Les salariés de droit privé qui sont contraints de garder leur enfant de moins de 16 ans ou leur enfant en situation de handicap en raison de la fermeture pour raison sanitaire de la section, de la classe ou de l'établissement d'accueil de leur enfant, sans pouvoir télétravailler, **sont pris en charge par l'activité partielle**. Dans ce cas, le parent doit **transmettre le document justificatif transmis par l'établissement scolaire** lui notifiant la fermeture de la classe pour raison sanitaire, afin de pouvoir justifier de la mise en activité partielle de l'un des parents.

L'enfant est déclaré positif à la covid : le parent bénéficie d'un arrêt dérogatoire sur le site déclareaméli.fr

Si l'enfant est positif à la covid, le recours à l'activité partielle n'est pas possible, mais il doit bénéficier d'un arrêt dérogatoire. Cet arrêt doit être demandé sur la plateforme ***declareamelie.fr*** pour la durée de l'isolement de l'enfant : jusqu'à 7 jours à partir du début des symptômes ou de la date de prélèvement si l'enfant n'a pas de symptômes, jusqu'à 10 jours pour un enfant non vacciné de 12 à 16 ans ou sans limite d'âge pour les enfants handicapés **(un contrôle sera effectué par l'Assurance Maladie).**

GUILLAUME BUHL
Dirigeant
EST Husser et Buhl

Paroles de pros / Interview Adhérent

ETS Husser et Buhl à Illhaeusern, le spécialiste de la pompe à chaleur.

Chargé d'affaires au sein de l'entreprise Husser pendant quatre ans, Guillaume Buhl en prend les rennes en juillet 2021. Si elle conserve son activité historique d'électricité, cette société familiale créée en 1969 est connue aujourd'hui pour son savoir-faire de frigoriste et d'installateur de pompes à chaleur.

Issu d'une formation dans la mécanique industrielle, Guillaume Buhl poursuit ensuite sa carrière dans le domaine de la climatisation. « J'ai suivi les traces de mon père et puis est arrivé la crise économique. Il m'a dit que l'avenir, c'était dans les ascenseurs ou la climatisation», sourit-il. Guillaume Buhl se tourne alors vers cette seconde option. Il débute tout en bas de l'échelle, en tant que monteur. « Je suis ensuite passé dépanneur, chef d'équipes puis chargé d'affaires. » C'est en tant que chargé d'affaires qu'il rejoint les rangs de la société familiale Husser, à Illhaeusern il y a quatre ans. Guillaume Buhl n'a alors que 31 ans. « Je suis passé d'un rôle de chargé d'affaires, qui ne trouve que des solutions, à dirigeant d'entreprise qui doit répondre à des problèmes. **La Fédération m'aide énormément sur toutes les problématiques auxquelles je suis confronté. Lorsqu'on devient dirigeant on se sent seul. J'ai tout de suite adhéré pour avoir un appui et pouvoir échanger avec d'autres chefs d'entreprise.** »

L'humain au coeur de la démarche

Une entreprise dont le métier historique est l'électricité et qui a pris le virage de la pompe à chaleur depuis 2002. « Nous ne proposons pas de solution au fioul, ni au bois, nous nous sommes totalement spécialisés dans la pompe à chaleur. C'est un domaine très technique. **Nous ne travaillons qu'avec une seule marque et nous connaissons notre produit par coeur**, souligne le gérant. Nous proposons également un **SAV complet**, ce qui est plutôt rare dans notre secteur. » Ils sont aujourd'hui 16 personnes au sein de l'entreprise, dont deux embauchés depuis par le nouveau gérant. « Nous restons à taille humaine. Nos techniciens viennent étudier le chantier, imaginer le projet, définir son implantation. Nos clients n'ont à faire qu'à **un seul interlocuteur**, de l'ouverture du chantier, à l'approvisionnement en matériaux. Et c'est la même personne qui repasse en fin de chantier. **Notre objectif est de fidéliser nos clients.** »

Le virage numérique

Pendant cinquante ans, ETS Husser et Buhl a fonctionné par le bouche à oreille. « Des gens du coin ne savent même pas que nous existons. Nous avons pris un virage numérique avec une présence plus active en ligne, un site tout nouveau et un meilleur référencement de nos avis clients. » À la reprise, Guillaume Buhl s'est également attaché à ré-organiser la société, pour une meilleure efficacité. Son but aujourd'hui, est de la stabiliser. « Une fois que nous aurons les reins solides, j'envisage de monter mon effectif à 20 personnes. Je cherche d'ailleurs aujourd'hui un électricien supplémentaire. »

Le bâtiment c'est : « belles perspectives d'évolutions personnelles et beaucoup de fierté »

Au rang des projets d'envergure réalisés par ETS Husser et Buhl, la climatisation des 5 000m² du Super U de Munster, la rénovation en électricité de maisons pour EDF ou encore le lotissement Green Logis d'Ottmarsheim en électricité et pompes à chaleur. **« À Fouchy, nous avons commencé par une maison. Nous avons fini par réaliser des installations dans toute la rue »**, sourit Guillaume Buhl. Issu lui-même de l'alternance, le gérant tient également à continuer la formation d'apprentis. Ils sont aujourd'hui trois au sein de l'entreprise. « **La transmission d'autant plus importante que les métiers du bâtiment rencontrent de gros problèmes de recrutement**, souligne Guillaume Buhl. Le bâtiment offre pourtant de belles perspectives d'évolution et une fierté. Nous construisons des choses et c'est un domaine dans lequel on peut bien gagner sa vie. » **Guillaume Buhl en est un exemple concret. De monteur, il est aujourd'hui chef d'entreprise, à seulement 31 ans.**

Emilie JAFRATE

ETS Husser et Buhl
3, ROUTE DE GUÉMAR
68970 ILLHAEUSERN
03 89 71 82 20 | etshusser.fr

Interview Partenaire Fédération BTP Haut-Rhin

BTR
Burnhaupt Transports Recyclage

THOMAS GAIDELLA,
Gérant de BTR et de Bâtichoc (à gauche)
MICKAËL COMBE
directeur d'exploitation du site de Burnhaupt-le-Haut.

Fondé par Thomas Gaidella, Burnhaupt Transports Recyclage souffle sa cinquième bougie

Il y a cinq ans, Thomas Gaidella fonde BTR (Burnhaupt Transports Recyclage). Un site sur lequel sont acheminés les gravats de démolition pour y être triés, concassés, revalorisés puis réintégrés dans la construction.

À partir de 2012, quatre ans après avoir repris les rennes de Bâtichoc, Thomas Gaidella développe l'activité de désamiantage. Avec l'ouverture de nouveaux marchés, l'entreprise monte alors rapidement en puissance. « Nous avions toujours plus de chantiers, plus de véhicules et plus de gravats… Ces gravats, il nous fallait les stocker quelque part », explique le gérant. C'est ainsi que Thomas Gaidella investit le site de Burnhaupt le Haut, sur 1 hectare 200 côté gravats, et 30 ares transformés en parking.

150 000 tonnes de gravats transformés chaque année

BTR regroupe désormais les activités de **transport et de recyclage**. Elle compte douze collaborateurs, dont dix chauffeurs et un chef d'exploitation, Michaël Combe. Cette société s'est installée comme une référence en la matière dans le Sud Alsace. **Elle transforme chaque année 150 0000 tonnes, tous déchets confondus.** Les jours de forte affluence, pas moins de 30 camions entrent sur le site. BTR touche une clientèle composée d'**entreprises de travaux publics locaux et régionaux**. 20% de son exploitation est réalisée en interne avec Bâtichoc. « Nous disposons également de partenariats avec des entreprises comme TP Schneider à Wittenheim, explique Mickaël Combe. C'est un centre de recyclage à qui nous prenons des camions mais auquel nous envoyons aussi des produits lorsqu'ils se retrouvent en fin de stock. L'une de nos lignes tourne à l'année pour les enrobés d'Eurovia. »

Des portes ouvertes le 8 avril

Après le cap des cinq ans, le prochain objectif est celui des dix ans. « Nous avons à coeur de nous perfectionner dans ce que nous faisons, et cela passe par la fidélisation de nos clients, le renouvellement de nos outils de travail, l'amélioration de notre image de marque, la motivation de nos troupes, le développement de notre culture d'entreprise et des équipes formées sur différents sujets », souligne Thomas Gaidella. Mais avant les dix ans… Cette année 2022 à célébrer. **Thomas Gaidella et ses collaborateurs marqueront le coup des cinq ans de l'entreprise le 8 avril prochain, par l'organisation de Portes Ouvertes.** L'occasion de découvrir leur activité sur le site de Burnhaupt-le-Haut. Thomas Gaidella et Michaël Combe sont doublement investis auprès du Club des Partenaires de la Fédération. BTR pour la partie partenaire et Bâtichoc pour la partie adhérent.

Emilie JAFRATE

Burnhaupt Transports Recyclage
ELPA - Entrepôt Logistique du Pont d'Aspach
68520 BURNHAUPT-LE-HAUT
03 89 56 75 04 | batichoc.fr

CAMO EMPLOI

Votre partenaire pour vos besoins en intérim et vos recrutement en CDD et CDI !

✆ 03 67 13 03 50
s.vorburger@camo-emploi.fr
ZAC du Parc des Collines
56 rue Jean Monnet
68200 MULHOUSE

camo-emploi.fr